

**POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU NORD DE L'YONNE**11 quai du 1<sup>er</sup> Dragons

89300 JOIGNY

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU COMITE SYNDICAL****Délibération n° FIN / 2024 / 7**

*L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE, le 4 avril à 14 heures, le comité syndical légalement convoqué, s'est réuni dans les salons de l'hôtel de ville de Joigny, sous la présidence de Monsieur Nicolas SORET.*

**DATE DE LA  
CONVOCAATION :**  
29 mars 2024**NOMBRE DE  
DELEGUES :**  
En exercice : 27  
Présents : 15  
Votants : 19**SECRETAIRE DE  
SEANCE :**  
Frédérique COLAS**TITULAIRES PRÉSENTS :**

M. Jean-Pierre BARRET  
M. Marc BOTIN, pouvoir de Paul-Antoine de CARVILLE  
M. Dominique BOURREAU  
M. Jean-François CHABOLLE, pouvoir de Thierry SPAHN  
Mme Frédérique COLAS  
M. Pascal CROU, pouvoir de Michel JOUAN  
M. Michel GRASS  
M. Sébastien KARCHER  
M. Luc MAUDET  
Mme Nadège NAZE, pouvoir de Jean-Luc GIVORD  
M. Gilles SABATTIER  
M. Nicolas SORET

**SUPLÉANTS PRÉSENTS :**

M. Christian DESCHAMPS, remplace Jérôme CORDIER  
Jean-Pierre GOUYON, remplace Lionel TERRASSON,  
M. Michel JOLY, remplace Grégory DORTHE

**ABSENTS EXCUSÉS :**

M. Éric BERTHAULT  
M. Paul-Antoine de CARVILLE, pouvoir à Marc BOTIN  
M. Jérôme CORDIER, remplacé par Christian DESCAHMPS  
Mme Catherine DECUYPER  
M. Grégory DORTE, remplacé par Michel JOLY  
M. René FOUET  
M. Jean-Luc GIVORD, pouvoir à Nadège NAZE  
M. Michel JOUAN, pouvoir à Pascal CROU  
Mme Nicole LANGEL  
Mme Simone MANGEON  
M. Marcel MILACHON  
M. André PITOU  
M. Gilles-Maximes POIBLANC  
M. Thierry SPAHN, pouvoir à Jean-François CHABOLLE  
M. Lionel TERRASSON, remplacé par Jean-Pierre GOUYON

## Délibération n° FIN / 2024 / 7 : approbation du budget primitif pour l'année 2024

Le budget primitif du PETR Nord Yonne pour l'exercice 2024 s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

SECTION	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	134 021,72	134 021,72
FONCTIONNEMENT	219 690,90	219 690,90
TOTAL	353 712,62	353 712,62

Après avoir eu toutes les précisions sur les crédits ouverts,

**CONSIDERANT** que ce budget reprend les résultats de l'exercice 2023

**CONSIDERANT** que les prévisions de dépenses et de recettes sont justifiées,

**Sur proposition du Président et après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité des membres présents :**

**APPROUVE** chapitre par chapitre le budget primitif 2024 du PETR Nord Yonne tel qu'il est présenté.

Pour extrait conforme

Le Président

Nicolas SORET

Pour extrait conforme

La Secrétaire de séance

Frédérique COLAS